

FICHE METADONNÉES

Découpage Morphologique (les communes simplifiées) d'Île-de-France

Date de situation : 2017

Crédits : L'Institut Paris Region

Mots-clés de site : Région Île-de-France

Mots clefs : découpages,morphologiques,limites



Description

Production propre à L'Institut, le découpage morphologique de 2017 est le fruit d'une méthodologie qui permet de rendre compte de la diversité des profils urbains des communes au sein des espaces agglomérés franciliens définis par l'INSEE. Chaque commune appartient à un secteur morphologique aux dates de 1982-1990-1999-2008-2017. Le découpage est constitué de 7 secteurs morphologiques :

- 1- Le centre de l'agglomération de Paris : Communes ou arrondissements de l'agglomération de Paris (agglomération principale de la région Île-de-France) très urbanisées et très denses, répondant aux deux critères morphologiques (un taux d'espaces urbanisés supérieur ou égal à 95% et une densité humaine sur les espaces urbains construits supérieure ou égale à 300 individus à l'hectare (ind/ha).
- 2- Les communes denses de l'agglomération de Paris : Communes de l'agglomération de Paris urbanisées et denses, avec un taux d'espaces urbanisés supérieur ou égal à 80% et une densité humaine supérieure ou égale à 100 individus à l'hectare.
- 3- Les autres communes majoritairement urbanisées de l'agglomération de Paris : Communes de l'agglomération centrale moyennement urbanisées et moyennement denses, avec un taux d'espaces urbanisés supérieur ou égal à 65% et une densité humaine supérieure ou égale à 30 individus à l'hectare.
- 4- Les autres communes peu urbanisées ou peu denses qui ne font pas partie des secteurs précédents mais qui sont inclus dans l'agglomération de Paris.
- 5- Les principales communes des agglomérations secondaires : communes agglomérées moyennement denses qui n'appartiennent pas à l'unité urbaine de Paris avec une densité humaine au moins égale à 30 individus à l'hectare et une activité humaine (population + emploi en 2016) supérieure ou égale à 5 000 individus.
- 6- Les autres communes des agglomérations secondaires qui n'appartiennent pas à l'unité urbaine de Paris.
- 7- Les communes rurales : L'ensemble des communes restantes constitue l'espace rural. Ce sont les communes rurales qui, selon la définition INSEE, n'appartiennent pas à une unité urbaine.

Récapitulatif (détail)

Les critères de définition du découpage morphologique : Le taux d'espaces urbanisés : Ce ratio correspond au rapport entre la superficie de tous les espaces urbanisés y compris les espaces urbains ouverts au Mode d'Occupation des Sols et la superficie totale de la commune (les surfaces boisées et en eau du MOS sont exclues). Ce taux reflète le potentiel d'urbanisation maximal sur le territoire communal, il ne prend pas en considération les servitudes d'utilité publique qui peuvent limiter, voire interdire, la constructibilité de certains espaces. La densité humaine : Cette densité est le rapport entre l'activité humaine (la somme de la population et de l'emploi recensés à la commune par l'INSEE) et les surfaces urbaines construites de la commune (tous les espaces urbains construits au MOS à l'exception des surfaces en chantier, soit les postes compris entre 29 et 80 inclus dans la nomenclature à 81 postes). L'appartenance à une unité urbaine définie par l'INSEE

Processus de création de la donnée

méthodologie de classement appliquée sur le jeu de données des communes d'Île-de-France de 2012 issue de la BD-TOPOLa couche est une couche généralisée issue d'ADMIN EXPRESS de l'IGN

Limite d'utilisation

Aucune

Documents associés

Mise à jour

Date de création : 2019-11-06

Date de mise à jour : 01/01/2013

Producteur

L'Institut Paris Region

Producteur

Institut géographique national

Droits d'usages

Contraintes d'accès : Licence

Contraintes d'usage : Licence

En téléchargement sur le site de l'Institut Paris Region. et de la Région sous licence ouverte

Contact

L'Institut Paris Region

Adresse : 15 rue Falguière 75470 Paris cedex 15

Adresse électronique :

donneesSIG@institutparisregion.fr

Téléphone : +33 1 77 49 75 56 (75 86)

Langue de la Metadonnée : fre

Identifiant de la Metadonnée :

Date de la Metadonnée : 20191122

Encodage de la Metadonnée : 004

Informations sur la donnée

Langue des données : fre

Niveau de hiérarchie : 005

Type de représentation spatiale : Vecteur

Encodage données : 006

Version du format : 1.0

Fréquence personnalisée de mise à jour : prochain mos et densité de population

Projections et étendue

Résolution de l'échelle : 5000

Résolution de la distance : m

Ouest : 586509.000000

Est : 740960.000000

Nord : 6904934.000000

Sud : 6780072.000000

Projection : RGF93_Lambert_93

Attributs

FID : Internal feature number.

Shape : Feature geometry.

OBJECTID :

Shape_Leng : Périmètre ESRI

Shape_Area : Surface ESRI

INSEE : Code Insee de la commune

NOMCOM : Nom de la commune

Mosurb : Superficie du Mos urbain (postes 13 à 81)

Mosurbcons : Superficie du Mos urbain construit (poste 29 à 80)

TotMoinsea : Surface communale moins les surfaces en eau et les forêts

POPMUN2016 : Population municipale 2016 (INSEE)

EMPQ2016 : Emploi de l'exploitation complémentaire du recensement 2016 (INSEE)

PctUrb : Taux d'espace urbanisé (selon le MOS)

Mosurb / TotMoinsea

ActHumaine : Activité humaine (emploi + population) 2016 (INSEE)

DensActHum : Densité activité humaine 2016activité humaine / urbain construit

STATUTAGGL : Appartenance ou non à une unité urbaine (0 = commune rurale, 1 = commune de l'agglomération de Paris, 2 = commune d'une agglomération secondaire)

NLLECOM : Communes nouvelles (fusion de communes)

Decoup2008 : Découpage morphologique 2008

Decoup1999 : Découpage morphologique 1999

Decoup1990 : Découpage morphologique 1990

Decoup1982 : Découpage morphologique 1982

VilleNouve : Commune ayant appartenue une ville nouvelle

Decoup2017 : Découpage morphologique 20171 : Les communes du centre de l'agglomération (de Paris) 2 : Les communes denses de l'agglomération (de Paris) 3 : Les autres communes majoritairement urbanisées de l'agglomération (de Paris) 4 : Les autres communes de l'agglomération (de Paris) 5 : Les principales communes des agglomérations secondaires 6 : Les autres communes des agglomérations secondaires7 : Les communes rurales

NomDecoup : Nom du découpage

Institut Paris Region Imprimée le 2019-11-22